

La nouvelle maquette de licence Humanités

Les principes de la nouvelle maquette

1. Un même cours présent dans deux licences doit permettre d'obtenir le même nombre d'ECTS.

=> en pratique : si vous suivez un cours d'Histoire qui est aussi dans la maquette de la licence d'Histoire, vous obtiendrez autant d'ECTS que vos camarades en licence d'Histoire.

2. Une équivalence entre le nombre d'heures de cours + le travail demandé et le nombre d'ECTS obtenus

=> en pratique : actuellement, les cours de langue ancienne pour non spécialistes sont de 24 heures par semestre et vous demandent beaucoup de travail, mais ne "valent" que 1,5 ECTS ; dans la nouvelle maquette, à heures et travail égaux, ils vous rapporteront 3 ECTS.

Les principes de la nouvelle maquette

Nous avons aussi pris en compte les remarques et suggestions que vous et vos camarades des promotions antérieures nous avez communiquées.

Le but est d'améliorer cette formation sans la dénaturer, pour qu'elle vous satisfasse et réponde au mieux à vos besoins.

L'évolution de la maquette LHUM

En Humanités, vous travaillez globalement davantage que vos camarades inscrit.e.s dans une licence monodisciplinaire (cf. le volume horaire de cours chaque semaine).

La nouvelle maquette rendra visible ce **travail supplémentaire** par des **ECTS supplémentaires**.

Comment ? La LHUM passe d'une licence "simple" avec beaucoup de cours sous-évalués à une licence "simple" + un Diplôme d'Université que Paris Nanterre est **la seule en France à proposer**.

Au bout de vos 3 années de licence, vous aurez dès lors un **double diplôme** : un diplôme de licence à 180 ECTS + un DU à 54 ECTS.

Les 4 parcours sont bien sûr maintenus. Le nom du P1 devient "Humanités et sciences humaines" au lieu de "Humanités lettres et sciences humaines".

L'évolution de la maquette LHUM

Concrètement, cela veut dire que vous effectuerez une **double inscription** et qu'il **ne sera pas possible de valider la licence sans valider le DU** (et inversement).

En revanche, vous n'aurez **pas de cours en plus** : le volume horaire reste le même, il est même réduit en L3, pour vous permettre de mieux travailler votre spécialisation, faire des stages, monter des projets et prendre le temps de préparer vos candidatures en master.

Financièrement, attention, Paris Nanterre applique des **droits d'inscription supplémentaires pour les DU** : il faudra donc compter 113 euros en plus par année.

Les boursiers et boursières ne peuvent pas être exonéré.e.s des frais pour le DU, mais ils et elles continuent de l'être pour la licence et peuvent bien sûr demander un étalement des paiements.

Structure de la LHUM actuellement

1. Des UE réparties par **disciplines** (“Littérature”, “Histoire”, “Arts du spectacle”, “Droit économie gestion”...), avec des cours communs aux autres parcours et des cours propres à votre parcours.

2. Une UE de **Langue vivante niveau spécialiste** (prise dans les licences LLCER) avec 2 cours à suivre.

3. Une UE de **Langue ancienne** ou **Culture antique**.

4. Une UE de **Parcours personnalisé**.

5. Une UE de **Préprofessionnalisation**.

Structure de la LHUM à partir de l'an prochain

UE 1 : Fondamentaux Humanités

Se trouveront ici les cours de Lettres, Histoire et Philosophie qui seront **communs à tous les parcours**.

Ceux et celles d'entre vous qui sont intéressé.e.s par les **métiers de l'enseignement** et les **masters MEEF** pourront en remplacer certains par des cours spécifiques sur le sujet (c'est déjà proposé actuellement, mais en plus du reste, ce qui vous les rend quasi inaccessibles).

Structure de la LHUM à partir de l'an prochain

UE 2 : Spécialisation de parcours

Se trouveront ici les cours qui seront **propres au parcours que vous avez choisi.**

En **P1**, dans ce cadre, vous aurez, au premier semestre de L2, un **CM de Communication politique** et, au second semestre, **un cours supplémentaire en Philosophie et en Histoire contemporaine.**

En **P2**, dans les cours d'**Histoire de l'art et archéologie**, vous étudierez les 4 périodes historiques dès la L2 (au lieu d'attendre éventuellement la L3).

En **P3**, pas de changement : ce sont les cours d'Arts du spectacle.

En **P4**, il n'y a **plus de pré-spécialisation** au second semestre de L2, ce qui vous permet d'être tout à fait libre de choisir, en L3, votre option de spécialisation.

En **L3**, ce sont les cours d'**option de spécialisation** (cf. diapo 12) qui marquent la spécificité du parcours.

Structure de la LHUM à partir de l'an prochain

UE 3 : DU Cultures, langues et rhétorique

- votre cours de **Langue ancienne non spécialiste** au niveau supérieur en L2, puis de **Langue ancienne non spécialiste** ou de **Culture antique** en L3.
- 2 cours de **Rhétorique** (de 12h chacun, en alternance une semaine sur deux)
- un cours de **Langue vivante pour spécialistes** (licence LLCER).

Ce cours sera, en Anglais, selon les parcours et en fonction des emplois du temps, soit un cours de Littérature, soit un cours de Civilisation.

En Espagnol, Allemand et Italien, vous aurez accès à l'intégralité des cours à 3 ECTS de leur maquette, ce qui facilitera grandement les problèmes d'emploi du temps.

Structure de la LHUM à partir de l'an prochain

UE 4 : Langue vivante CRL (Centre de Ressources en Langues, ex-LANSAD)

Il s'agit ici de votre **second cours de Langue vivante**. Il peut porter **sur la même langue** que pour le cours de Langue vivante pour spécialistes **ou sur une autre langue**. Vous aurez donc la possibilité de faire une seconde Langue vivante.

Ce cours sera organisé par TD **en fonction de votre niveau**, après un test en ligne en début d'année. Nous incitons fortement ceux et celles d'entre vous qui, **en Anglais**, ont **au moins un niveau B2** à **choisir une autre Langue vivante** pour ce cours-là (sachant que vous pourrez choisir Anglais pour le cours de Langue vivante pour spécialistes).

Outre l'Anglais, les langues proposées par le CRL sont les suivantes : **Allemand, Arabe, Chinois, Espagnol, Italien, Portugais, Russe**. Sauf l'Espagnol, elles peuvent être commencées de zéro.

Structure de la LHUM à partir de l'an prochain

UE 5 : Projet de l'étudiant.e

Le but de cette UE est de **valoriser officiellement** ce que vous pouvez faire **en dehors des cours** : engagement dans une association (aide aux devoirs...) ou dans la vie du campus (Alhumés, projets via la MDE ou l'ACA2...), retour sur une activité extérieure (travail étudiant, cours de danse, cours de théâtre...)... C'est dans le cadre de cette UE que vous pouvez **faire un stage dès la L2**.

UE 6 : Transversal

Cette UE a pour but de vous permettre d'acquérir ou de perfectionner des **compétences techniques**. C'est dans ce cadre que, **l'an prochain**, vous validerez la **seconde partie du C2i**.

En L3, le cours du S1 portera sur l'insertion professionnelle et celui du S2 sur les Humanités numériques.

Les options de spécialisation en L3

Peu de changements en P1 et en P2 :

- **Lettres, Histoire, Philosophie, Journalisme, Métiers du livre et Histoire de l'art** (pour les P2) restent. Traitement informatique des corpus devient **Langage et numérique**.
- Journalisme et Métiers du livre demeurent des **spécialisations sélectives**. Nous vous informerons des modalités de candidature dès que nos collègues de Lettres nous les auront communiquées (en général, CV + lettre de motivation). Notez qu'il faudra faire **un stage à au moins un des 2 semestres** dans l'UE 4 Projet de l'étudiant.e.
- pour des motifs indépendants de notre volonté, l'option Information et communication ne sera plus proposée, mais, pour compenser, **l'option Journalisme comportera 2 groupes** (au lieu d'un seul actuellement).
- **en P2**, ceux et celles qui voudront continuer d'étudier deux Langues anciennes pourront prendre l'option **Lettres classiques**.

Les options de spécialisation en L3

Aucun changement en P3 : **Cinéma** ou **Théâtre**.

En P4 :

- les options **Science politique** et **Management** ne changent pas.
- l'option Droit privé devient **Droit civil**, avec un **volume de cours allégé**.

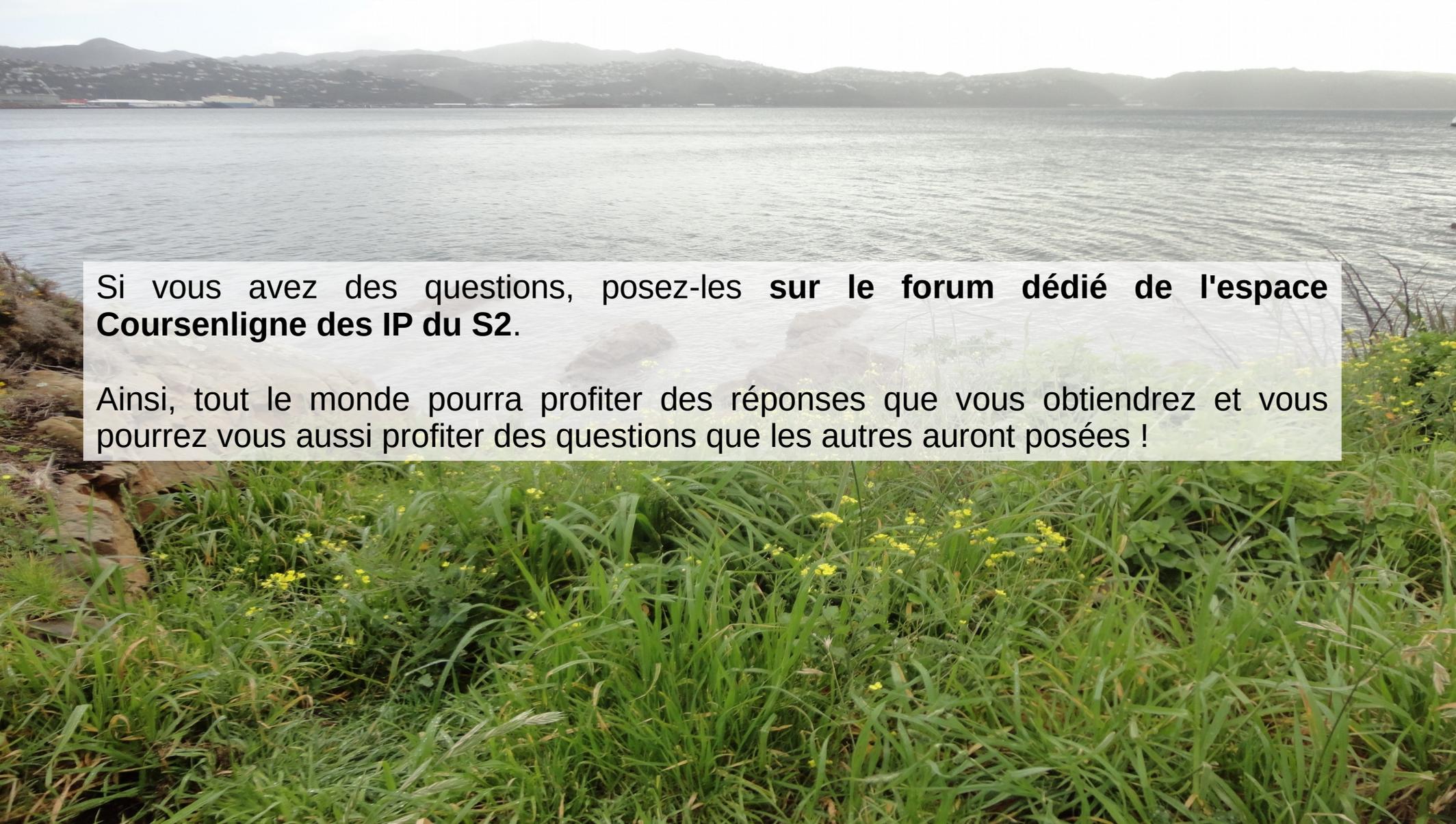
Partir en Erasmus

Il vous sera bien sûr toujours possible de **partir en Erasmus en L3** (sauf si vous choisissez les options Journalisme, Métiers du livre ou Droit civil).

Pour ce faire, les dossiers sont à préparer **pendant votre L2**. Si vous voulez partir hors Europe, la date-limite est en général **début novembre** ; pour un départ en Europe, comptez en général **mi-mars**.

Quelques exemples de destinations où vos camarades de L3 sont parti.e.s cette année : Italie, Hongrie, Danemark, Grande-Bretagne, Lituanie, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Espagne, République Tchèque, Allemagne, Autriche, États-Unis, Canada, Colombie, Japon, Mexique, Brésil...

Une carte interactive avec toutes les destinations possibles se trouve ici :
<https://www.parisnanterre.fr/partir-en-echange-universitaire/partir-en-echange-universitaire--902655.kjsp?RH=1430206652559>



Si vous avez des questions, posez-les **sur le forum dédié de l'espace Coursenligne des IP du S2.**

Ainsi, tout le monde pourra profiter des réponses que vous obtiendrez et vous pourrez vous aussi profiter des questions que les autres auront posées !